

# L'arbre fourrager

## Objectifs

Mettre en oeuvre un système de production d'arbres fourragers et des adaptations techniques sur son exploitation favorisant une plus grande autonomie alimentaire des élevages

## Enjeux

Face au changement climatique entraînant sécheresse ou gel, les agriculteurs se trouvent régulièrement face à une pénurie des fourrages en Agriculture biologique et se retrouvent dans l'obligation de demander des dérogations afin d'acheter du fourrage non issue de l'agriculture biologique. L'arbre fourrager semble une bonne solution pour combler le manque de production en période de crise et favorise donc l'autonomie alimentaire des exploitations.

## Pré-requis

Agriculteurs et porteurs de projets

## Contenu

- Intégrer la définition de l'arbre paturé et de l'arbre têtard
- Utiliser les valeurs alimentaires des feuillages dans la composition des bols alimentaires
- Analyser un système de haie afin d'améliorer l'autonomie alimentaire de son exploitation

La formation s'appuiera sur une visite de ferme.

## Dates, lieux et intervenants

**28 nov 2019**

09:00 - 17:00 (7hrs)

986 Chemin du Mas, 05400 La Roche des Arnauds  
05400 La Roche des Arnauds

Florian Carlet, Animateur GR CIVAM PACA

Jérôme Goust, ex-paysan et auteur de l'ouvrage 'Les Arbres Fourragers'

## Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Statut : (agriculteur-trice?) \_\_\_\_\_

Cotisant-e VIVEA ? \_\_\_\_\_

Si oui, date de naissance : \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 25/11/2019

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Contactez le responsable de la formation pour plus d'informations sur les inscriptions

### Plus de renseignements

Florian Carlet

florian.carlet@civampaca.org

Groupement Régional des CIVAM en PACA

**Taux de satisfaction** : %

Repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**